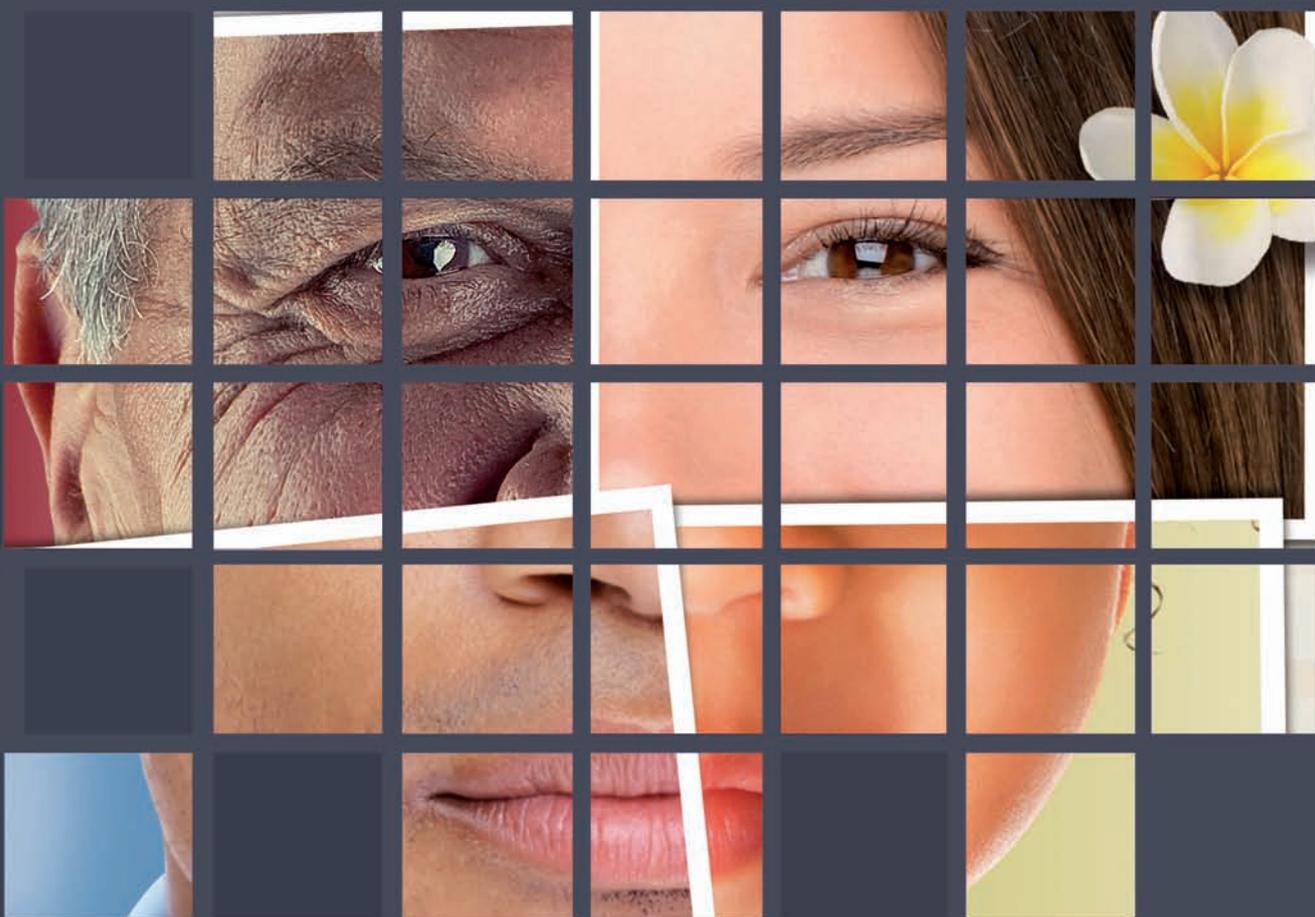


# Points forts.

06

De la Polynésie française

ÉTUDES

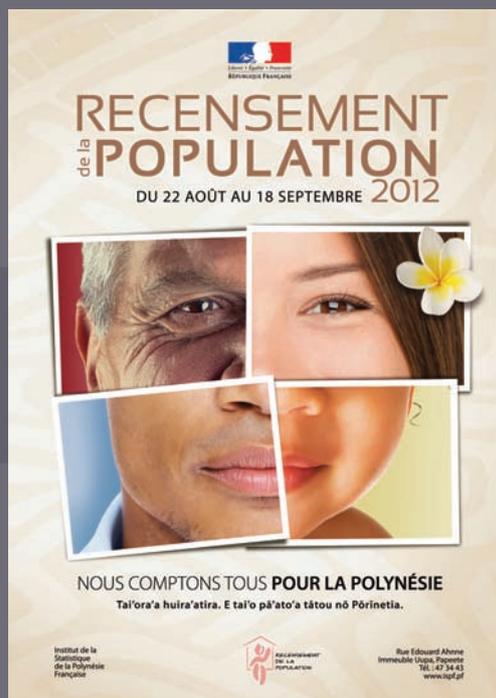


LE RECENSEMENT  
DE LA POPULATION  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE  
EN 2012



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE





Au 22 août 2012, la Polynésie française compte 268 207 habitants. Sur Tahiti, la population se déplace des villes-centres vers les communes plus excentrées. Dans les archipels, la population des Australes et des Marquises progresse, celle des Tuamotu stagne.

Depuis 2007, la population a augmenté de 8 500 personnes. Le solde migratoire est nettement déficitaire : la différence entre le nombre de personnes quittant la Polynésie française et le nombre de celles y arrivant est de 7 700 personnes sur une période de cinq ans. De plus, le taux de fécondité a quasiment été divisé par deux en vingt-cinq ans pour s'établir à deux enfants par femme.

Dans un contexte de crise économique, le taux de chômage mesuré par le recensement a presque doublé en cinq ans : de 11,7 % en 2007, il atteint 21,8 % en 2012. Les jeunes et les moins diplômés sont les plus touchés.

La taille moyenne des ménages continue de diminuer et le confort des logements de s'améliorer, avec la généralisation d'Internet, de la TNT et de la téléphonie mobile.

# Recensement de la population en 2012 : légère croissance de la population malgré un déficit migratoire sans précédent

## 1 • LA CROISSANCE DE LA POPULATION S'AMOINDRIT

La Polynésie française est divisée en cinq subdivisions administratives réparties sur un territoire vaste comme l'Europe occidentale. En 2012, l'ensemble de ses archipels regroupe 268 207 habitants. Les Îles Du Vent (Tahiti et Moorea) concentrent 75 % des habitants, suivies des Îles Sous-Le-Vent (13 %), puis des Îles Tuamotu-Gambier (6 %), Marquises (3 %) et Australes (3 %).

Depuis 2007, date du précédent recensement, la population polynésienne a augmenté de 0,6 % par an, soit 1 700 habitants supplémentaires chaque année. Cette croissance est plus faible qu'entre 2002 et 2007 (+ 1,2 % par an). En comparaison, la croissance métropolitaine annuelle a été de + 0,5 % entre 2007 et 2012 et de + 0,6 % entre 2002 et 2007.

Le ralentissement démographique en Polynésie française concerne les trois principaux archipels : la croissance de la population est divisée par deux dans les Îles Du Vent et les Îles Sous-Le-Vent et la population stagne dans les Îles Tuamotu-Gambier (*tableau 1*).

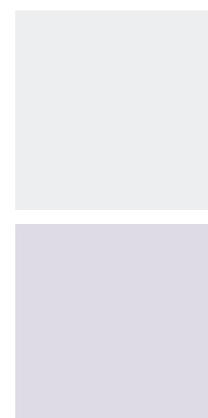
| POPULATIONS PAR SUBDIVISION  |                              |                     |                     |
|------------------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Subdivisions administratives | Populations municipales 2012 | Évolution 2012/2007 | Évolution 2007/2002 |
| Unité :                      | nombre                       | %                   | %                   |
| Îles Du Vent                 | 200 714                      | 3,1                 | 5,9                 |
| Îles Sous-Le-Vent            | 34 581                       | 4,3                 | 9,5                 |
| Îles Marquises               | 9 261                        | 7,0                 | 1,0                 |
| Îles Australes               | 6 820                        | 8,2                 | -0,3                |
| Îles Tuamotu-Gambier         | 16 831                       | -0,4                | 6,3                 |
| <b>Polynésie française</b>   | <b>268 207</b>               | <b>3,3</b>          | <b>5,9</b>          |

Tableau 1

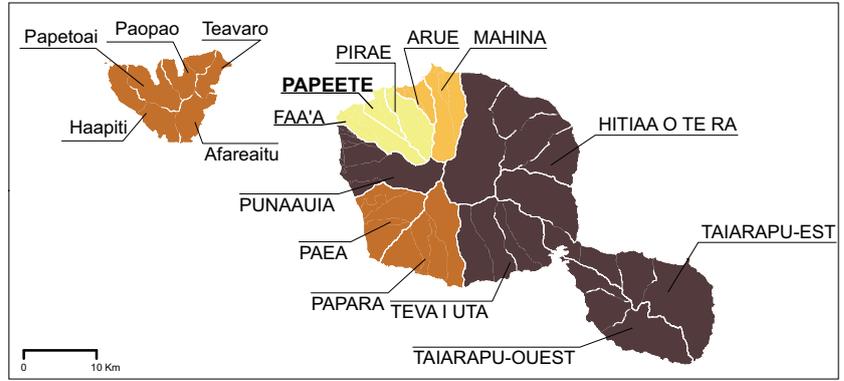
Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

En revanche, la population croît sensiblement dans les archipels les plus éloignés de Tahiti, les Marquises et les Australes, alors qu'elle stagnait entre 2002 et 2007.

À Tahiti (*carte*), l'étalement urbain se poursuit au profit des communes éloignées de la capitale Papeete. Depuis 2007, le nombre de logements a augmenté de plus de 15 % dans les communes rurales (Teva I Uta, Taiarapu-Ouest, Taiarapu-Est, Hitiaa O Te Ra), contre moins de 10 % dans les villes-centres de l'agglomération urbaine (Faa'a, Papeete, Pirae, Arue et Mahina). Dans ces dernières, très denses en population sur la zone littorale, le nombre d'habitants stagne ou diminue.



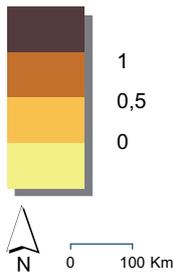
VARIATION ANNUELLE DE LA POPULATION ENTRE 2007 ET 2012



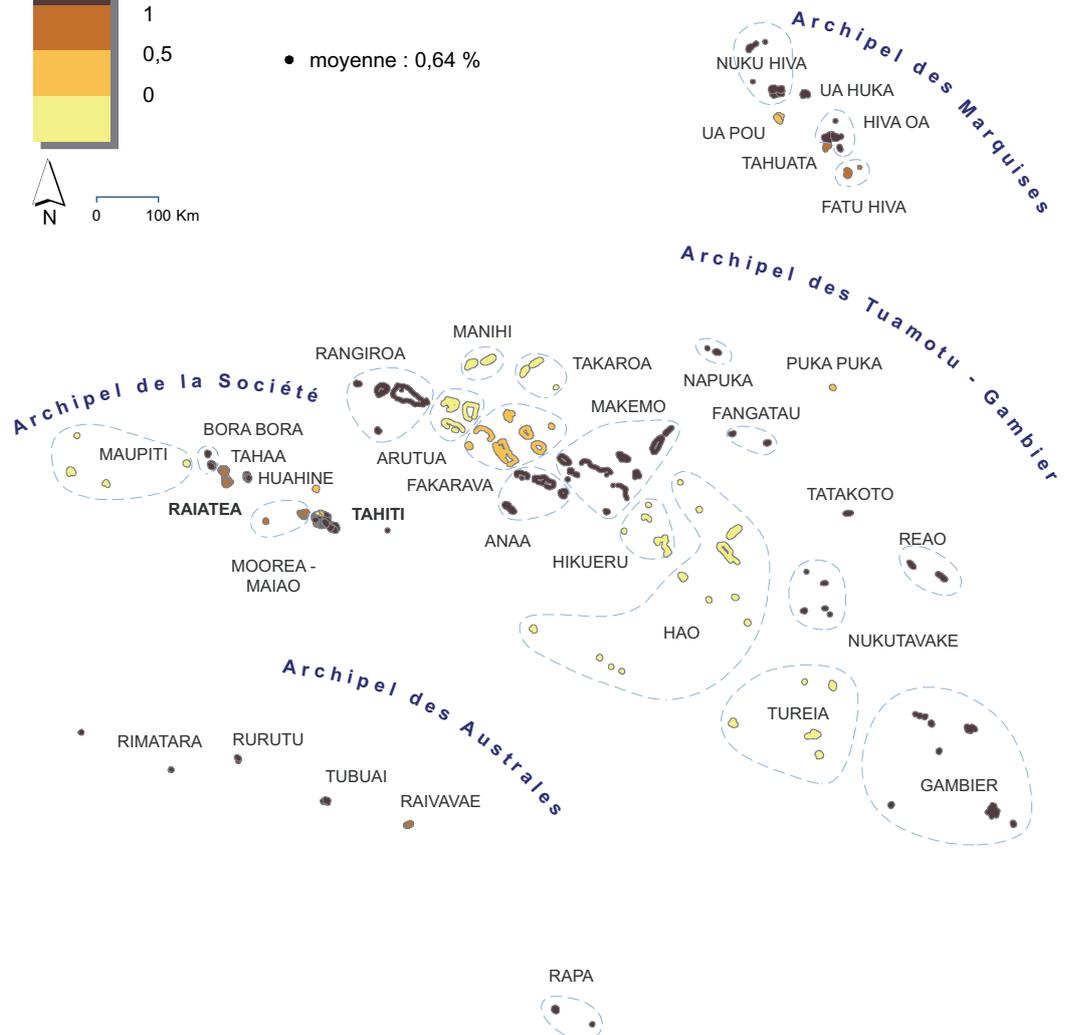
MOOREA

TAHITI

Taux de croissance annuel entre 2007 et 2012 (%)



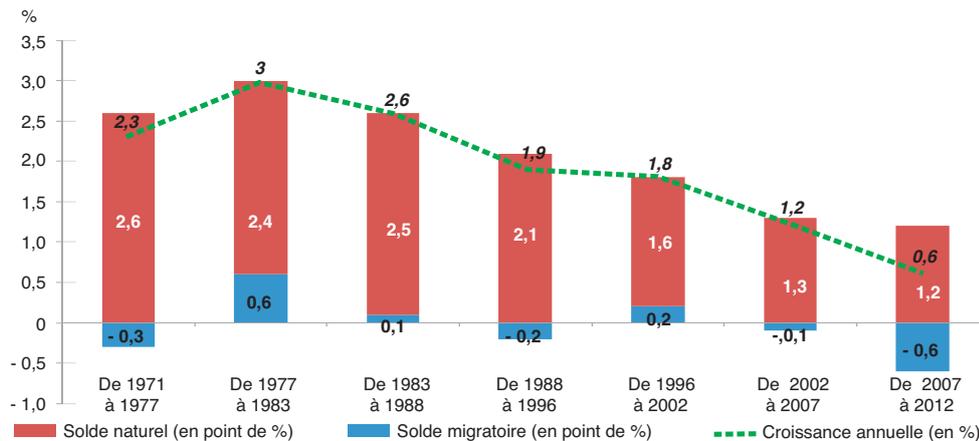
• moyenne : 0,64 %



## 2 • UN DÉFICIT MIGRATOIRE SANS PRÉCÉDENT

La faible croissance de la population polynésienne résulte d'un déficit migratoire sans précédent et d'un solde naturel stable par rapport à la période précédente (*graphique 1*). Le solde migratoire apparent (*définitions*) est pour la première fois très déficitaire : 7 700 personnes entre 2007 et 2012, soit plus de 1 500 départs nets par an. Les 15-24 ans sont particulièrement concernés, avec un déficit migratoire de 4 200 personnes en cinq ans, soit 8 % de la classe d'âge. Sur la même période, le nombre de natifs de métropole résidant en Polynésie française a baissé de 2 000 personnes, suite notamment à la réduction des contingents militaires de l'État.

### CROISSANCE ANNUELLE DE LA POPULATION ET CONTRIBUTIONS À LA CROISSANCE

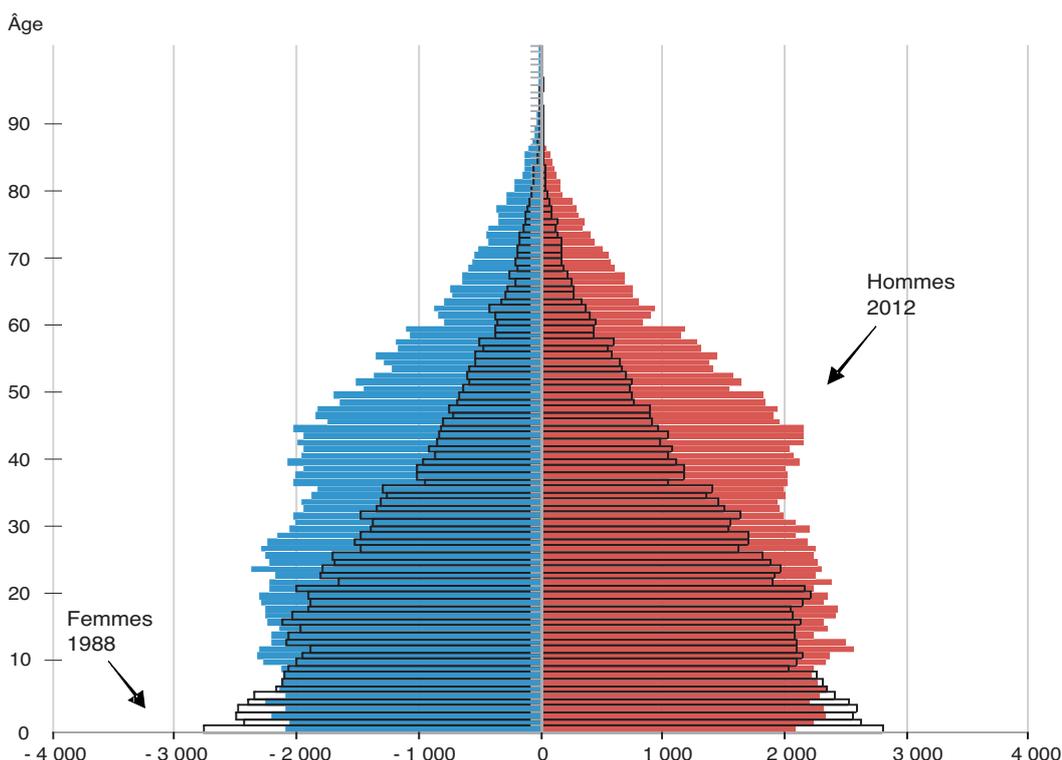


Graphique 1

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

Le solde naturel (*définitions*) est positif : + 16 250 personnes en cinq ans. Rapporté à la population, il est stable par rapport aux cinq années précédentes mais, sur plus longue période, il baisse en raison de la chute de la fécondité. Le taux de fécondité (*définitions*) est en effet tombé de 3,8 en

### PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE 1988-2012



Graphique 2

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

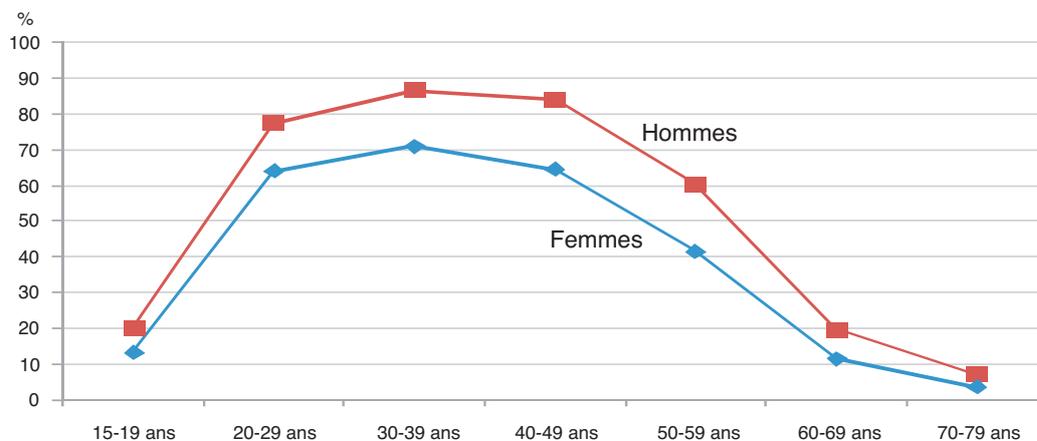
1988 à 2,1 en 2012. Ainsi, la part des moins de 20 ans dans la population a chuté de 47 % en 1988 à 34 % en 2012. À l'inverse, la part des 60 ans ou plus a doublé sur la période, atteignant 10 % de la population en 2012.

Depuis vingt-cinq ans, l'espérance de vie a augmenté en moyenne de cinq mois par an pour atteindre 76 ans en 2012. Conséquence de l'allongement de la vie et de la baisse de la natalité, la population de Polynésie française vieillit (*graphique 2*) : l'âge moyen est passé de 24 ans en 1988 à 31 ans en 2012. La population reste toutefois relativement jeune par rapport à la France métropolitaine où l'âge moyen est de 40 ans en 2012.

### 3 • LE TAUX DE CHÔMAGE A DOUBLÉ EN CINQ ANS

En 2012 comme en 2007, 56 % de la population âgée de 15 ans ou plus est active (*définitions*). Dans la population des 15 ans ou plus, le taux d'activité des femmes (49 %) reste bien plus faible que celui des hommes (63 %), les différences étant plus marquées entre 20 et 59 ans (*graphique 3*). L'écart global s'est toutefois fortement réduit (14 points en 2012 contre 26 points en 1988).

#### TAUX D'ACTIVITÉ DES HOMMES ET DES FEMMES PAR TRANCHE D'ÂGE DÉCENNALE



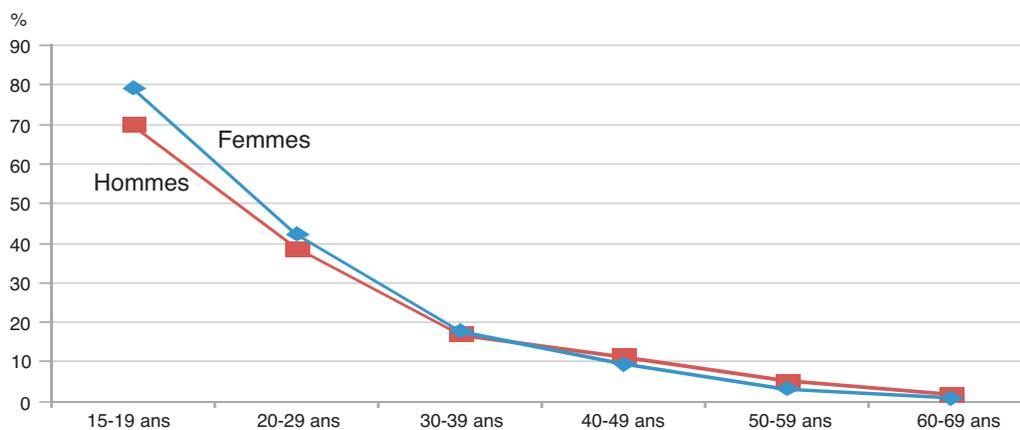
Graphique 3

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

La Polynésie française est durement frappée par la crise économique mondiale. Entre 2007 et 2012, la perte nette d'emplois salariés a été d'environ 2,5 % par an (*sources*) et la dynamique de créations d'entreprises est restée faible. En conséquence, on dénombre 25 000 chômeurs au sens du recensement (*définitions*) contre 12 700 en 2007. Le taux de chômage au sens du recensement a ainsi doublé, passant de 11,7 % en 2007 à 21,8 % en 2012. Comme en 2007, le taux de chômage aux Marquises (30,7 %) et aux Australes (29,3 %) est plus élevé que sur le reste de la Polynésie française.

Le chômage touche davantage les jeunes (*graphique 4*) : un chômeur sur deux a moins de 25 ans et 45 % des chômeurs déclarent n'avoir jamais travaillé. Mais c'est surtout le niveau de diplôme qui est discriminant : 27,4 % des personnes ayant au plus le brevet des collèges sont au chômage contre 3,3 % des diplômés d'un second cycle universitaire (*tableau 2*). Par ailleurs, les femmes étant de plus en plus diplômées, l'écart de taux de chômage entre hommes et femmes a légèrement diminué : il est de 1,5 point en 2012 contre 2 points en 2007.

TAUX DE CHÔMAGE PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'ÂGE DÉCENNALE



Graphique 4

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

En 2012, 44 % des personnes âgées de 15 ans ou plus occupent un emploi, contre 53 % cinq ans auparavant. En France métropolitaine, ce taux d'emploi (*définitions*) s'élève à 64 % en 2012. Parmi les personnes ayant un emploi en Polynésie française, 17 % des femmes et 13 % des hommes sont à temps partiel (contre respectivement 30 % et 7 % en métropole). Le travail à temps partiel est ainsi moins concentré sur les femmes en Polynésie française qu'en France métropolitaine.

TAUX DE CHÔMAGE ET D'EMPLOI EN FONCTION DU NIVEAU DE DIPLOME

| Niveau de qualification                                  | Taux de chômage | Taux d'emploi |
|--|-----------------|---------------|
| Unité :  |                 |               |
|  | %               | %             |
| Aucun diplôme, CEP ou BEPC                               | 27,4            | 32,7          |
| CAP  | 23,7            | 48,5          |
| BEP  | 23,2            | 53,2          |
| Bac général  | 15,9            | 54,3          |
| Bac technologique et professionnel                       | 25,7            | 54,5          |
| 1 <sup>er</sup> cycle Universitaire                      | 7,9             | 71,3          |
| 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> cycle Universitaire | 3,3             | 77,9          |
| <b>Ensemble</b>  | <b>21,8</b>     | <b>44,0</b>   |

Tableau 2

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

4 • DAVANTAGE DE BACHELIERS ET DE DIPLOMÉS DU SUPÉRIEUR

En Polynésie française, le niveau de scolarisation des personnes âgées de 15 ans ou plus progresse légèrement. En 2012, 69 % d'entre elles ont un diplôme, contre 68 % en 2007. Mais c'est surtout le niveau du diplôme qui s'améliore. Avec la forte progression des baccalauréats technologiques et professionnels, la part de bacheliers atteint 27 %, contre 23 % en 2007. Parmi les jeunes âgés de 20 ans, elle s'élève à 40 % (46 % pour les filles, 34 % pour les garçons), contre 31 % en 2007. En 2012, ce taux est de 77 % en France métropolitaine. La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur augmente également (12 % des 15 ans ou plus, soit 1,5 point de plus qu'en 2007) avec le développement de l'offre universitaire et technique locale.



Comme en 2007, la langue française est comprise par la quasi-totalité de la population (98 %) et 70 % des personnes âgées de 15 ans ou plus la pratiquent en famille. Parallèlement, 29 % de la population parlent une langue polynésienne (tahitien, marquisien, paumotu, mangarévien, langues australes). Dans les Îles Du Vent, une personne sur cinq parle une de ces langues en famille, contre plus de la moitié dans les autres subdivisions administratives. En Polynésie française, les trois quarts des habitants déclarent savoir écrire une langue polynésienne, et 95 % la langue française.

## 5 • INTERNET, LA TÉLÉPHONIE MOBILE ET LA TNT SE GÉNÉRALISENT

En 2012, 57 % des ménages polynésiens sont équipés d'un ordinateur, contre 46 % cinq ans auparavant. Dans les Îles Du Vent, un foyer sur deux dispose d'une connexion à Internet contre un sur trois en 2007. Dans les Tuamotu-Gambier, la diffusion d'Internet demeure plus rare (17 %). Sur l'ensemble de la Polynésie française, 86 % des ménages ont accès à la télévision numérique terrestre (TNT). Malgré l'éloignement, une très large part des foyers des Tuamotu-Gambier (75 %) reçoit également la TNT. La téléphonie mobile continue également sa progression : neuf ménages sur dix disposent d'un mobile en 2012, une proportion légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine. À l'inverse, la téléphonie fixe est très en retrait : un foyer sur deux seulement est équipé (contre 89 % en France métropolitaine en 2010) (tableau 3).

TAUX D'ÉQUIPEMENT DES FOYERS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2012  
(EN % DES MÉNAGES)

|   | Îles<br>Du Vent | Îles<br>Sous-Le-<br>Vent | Îles<br>Marquises | Îles<br>Australes | Îles<br>Tuamotu-<br>Gambier | Ensemble |
|---|-----------------|--------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|----------|
| Unité :   | %               | %                        | %                 | %                 | %                           | %        |
| L'eau courante à l'intérieur du logement        | 95,8            | 91,4                     | 91,9              | 94,0              | 22,5                        | 90,3     |
| Un raccordement au réseau électrique<br>général | 97,4            | 92,9                     | 95,5              | 98,1              | 81,2                        | 95,7     |
| Une fosse septique/individuelle                 | 78,2            | 76,6                     | 96,8              | 96,8              | 88,7                        | 79,8     |
| Le tout-à-l'égout                               | 19,8            | 19,9                     | 1,1               | 1,0               | 1,5                         | 17,5     |
| Des WC intérieurs                               | 95,9            | 90,6                     | 91,6              | 94,7              | 73,5                        | 93,6     |
| Une douche intérieure                           | 95,6            | 88,9                     | 91,0              | 93,3              | 70,2                        | 92,8     |
| Une pièce climatisée                            | 23,0            | 9,8                      | 4,5               | 1,7               | 4,8                         | 18,9     |
| Un chauffe-eau électrique ou au gaz             | 47,4            | 33,3                     | 16,9              | 62,4              | 12,4                        | 42,6     |
| Un chauffe-eau solaire                          | 32,9            | 14,2                     | 9,2               | 5,9               | 4,0                         | 27,0     |
| Un congélateur                                  | 60,4            | 64,6                     | 84,3              | 86,7              | 78,3                        | 63,6     |
| Internet  | 49,3            | 28,3                     | 20,9              | 20,1              | 16,9                        | 42,7     |
| Un lave linge                                   | 93,3            | 86,3                     | 87,4              | 89,5              | 81,8                        | 91,4     |
| Un ordinateur                                   | 63,6            | 41,9                     | 38,7              | 34,6              | 33,5                        | 57,2     |
| La réception de la TNT                          | 87,9            | 79,7                     | 80,8              | 84,0              | 74,6                        | 85,6     |
| Un réfrigérateur                                | 94,7            | 85,5                     | 79,0              | 83,2              | 70,4                        | 91,0     |
| Un téléphone fixe                               | 55,0            | 42,3                     | 52,2              | 53,5              | 24,2                        | 51,2     |
| Un téléphone mobile                             | 92,4            | 83,1                     | 77,3              | 74,7              | 87,3                        | 89,9     |
| Au moins une voiture                            | 83,4            | 67,9                     | 61,9              | 59,2              | 38,5                        | 77,1     |
| Au moins un deux-roues                          | 23,6            | 27,3                     | 8,7               | 22,6              | 26,9                        | 23,7     |
| Au moins un bateau                              | 8,8             | 29,5                     | 13,3              | 18,1              | 32,0                        | 13,4     |

Tableau 3

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

Les difficultés d'accès à l'eau dans les logements demeurent importantes : en 2012, 10 % des résidences principales ne disposent pas de point d'eau intérieur contre 8 % en 2007. Dans l'archipel des Tuamotu-Gambier, les trois quarts des résidences principales sont dans ce cas et utilisent donc des cuves de récupération d'eau de pluie. Comme en 2007, le tout-à-l'égout n'est présent que dans les Îles Du Vent et les Îles Sous-Le-Vent, avec 20 % des résidences principales raccordées. En revanche, l'électricité est accessible sur l'ensemble de la Polynésie française : 96 % de la population est raccordée au réseau général.

Les trois quarts des ménages possèdent au moins une voiture. Aux Tuamotu-Gambier, la moitié des foyers n'ont aucun moyen de transport terrestre, mais un tiers d'entre eux possèdent un bateau à moteur. Le mode de transport principalement utilisé par les élèves pour se rendre de leur domicile à l'école est la voiture aux Îles Du Vent (49 % des enfants scolarisés), le bus aux Îles Sous-Le-Vent et aux Australes (respectivement 49 % et 50 %), et la marche à pied aux Marquises et aux Tuamotu-Gambier (respectivement 32 % et 26 %). Pour se rendre à leur travail, les personnes utilisent principalement la voiture (63 %). Pour exercer leur activité, plus de la moitié des travailleurs de Tahiti se déplacent dans une autre commune que celle où ils habitent. Par ailleurs, 18 % des actifs occupés de Moorea (soit 930 personnes) se rendent sur Tahiti pour leur travail (tableau 4).

| MODE DE TRANSPORT PRINCIPAL UTILISÉ PAR LES ACTIFS OCCUPÉS<br>POUR SE RENDRE À LEUR TRAVAIL |                 |                          |                   |                   |                             |                  |
|---|-----------------|--------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|------------------|
| Mode de transport principal   | Îles<br>Du Vent | Îles<br>Sous-Le-<br>Vent | Îles<br>Marquises | Îles<br>Australes | Îles<br>Tuamotu-<br>Gambier | Total<br>général |
| Unité :   | %               | %                        | %                 | %                 | %                           | %                |
| Pas de transport (travail à domicile)   | 10,0            | 19,2                     | 24,0              | 29,8              | 28,9                        | 13,1             |
| Marche à pied   | 5,3             | 8,8                      | 25,3              | 17,3              | 19,9                        | 7,6              |
| Vélo ou cheval  | 2,7             | 5,9                      | 2,2               | 9,7               | 13,4                        | 3,9              |
| Moto, scooter   | 7,8             | 7,4                      | 1,3               | 4,6               | 6,4                         | 7,4              |
| Voiture, camion, pickup, quad   | 68,9            | 54,4                     | 46,5              | 36,8              | 20,1                        | 62,7             |
| Pirogue ou bateau personnel   | 0,3             | 2,6                      | 0,2               | 0,8               | 8,8                         | 1,1              |
| Transport collectif, bus, truck ou ferry  | 5,0             | 1,7                      | 0,6               | 1,0               | 2,5                         | 4,2              |
| <b>Total général</b>  | <b>100,0</b>    | <b>100,0</b>             | <b>100,0</b>      | <b>100,0</b>      | <b>100,0</b>                | <b>100,0</b>     |

Tableau 4

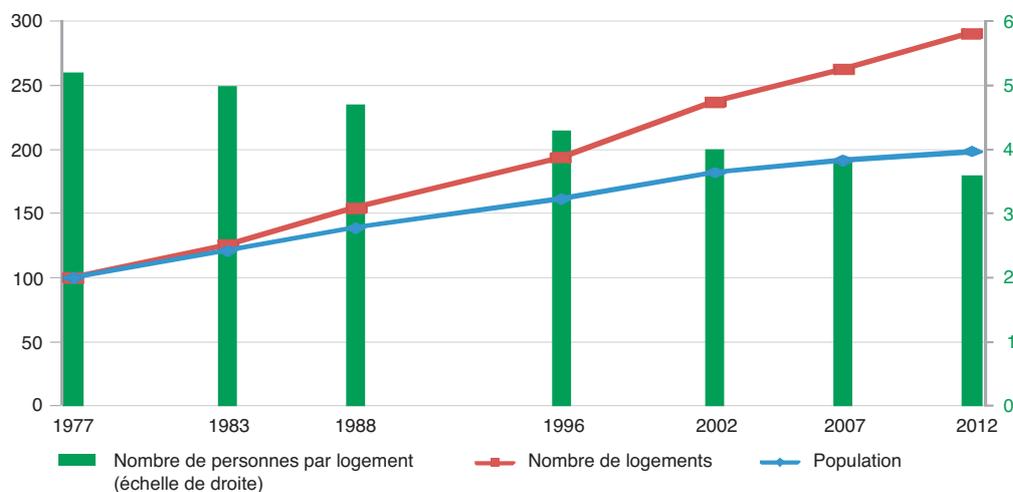
Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

## 6 • LA DÉCOHABITATION SE POURSUIT

En 2012, la Polynésie française compte 88 000 logements, soit 8 000 de plus qu'en 2007. Le nombre de résidences principales a ainsi progressé de 7 % alors que la population a augmenté de 3 % seulement (graphique 5). Depuis vingt-cinq ans, les ménages complexes composés de plusieurs noyaux familiaux deviennent moins nombreux. Ce phénomène de décohabitation et la baisse de la natalité contribuent à la baisse régulière de la taille moyenne du ménage : 3,6 en 2012 contre 4,7 en 1988.

86 % de la population polynésienne vit dans une maison, et 8 % dans un immeuble ; sept ménages sur dix sont propriétaires de leur logement. L'habitat collectif progresse sur l'île de Tahiti, où 12 % des personnes habitent un immeuble (+ 3 points en cinq ans). À Papeete en particulier, 29 % des habitants vivent en immeuble.

## ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION ET DU NOMBRE DE LOGEMENTS



Graphique 5

Indices base 100 en 1977

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2012.

## 7 • UNE ÉCONOMIE DE PLUS EN PLUS TERTIAIRE

Parmi les 89 000 personnes ayant un emploi en Polynésie française en août 2012, 67 000 sont salariées. Huit salariés sur dix bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (CDI) et quatre sur dix travaillent dans le secteur public. En 2012, malgré une réduction des effectifs, le secteur public (État, Pays, collectivités locales) reste donc un employeur majeur avec 25 000 salariés contre 26 000 en 2007. Aux Australes et aux Marquises, quatre actifs occupés sur dix, soit plus de six salariés sur dix, exercent dans le secteur public. Par ailleurs, parmi les 8 000 cadres ou assimilés que compte la Polynésie française en 2012, 42 % sont nés sur le territoire, une proportion en hausse de 2 points depuis 2007.

En Polynésie française, les activités tertiaires (commerce, services marchands et non marchands) n'ont cessé de progresser et employer, en 2012, 77 % des actifs occupés. Les activités touristiques sont particulièrement développées aux Îles Sous-Le-Vent, où un quart des actifs occupés ont leur emploi dans l'hôtellerie et la restauration (soit 2 400 emplois). Cette proportion est de 6 % à Tahiti (soit 4 000 emplois), 50 % à Bora-Bora (1 800 emplois) et 21 % à Moorea (1 100 emplois).

Le secteur primaire (perliculture, agriculture, aquaculture) reste une activité importante : il emploie 7 500 personnes (8 % des actifs ayant un emploi, soit un point de moins qu'en 2007). Aux Tuamotu-Gambier, une personne sur deux travaille dans la pêche, la perliculture ou dans l'exploitation des cocoteraies (coprah). La moitié des 2 000 coprahculteurs et deux tiers des 1 500 personnes travaillant dans la perliculture habitent aux Tuamotu-Gambier. Aux Australes, 20 % des emplois proviennent de l'agriculture et de l'élevage (hors coprah, perle et pêche).

Le poids de l'industrie dans l'emploi total demeure faible (7 %) : la moitié des 6 400 emplois de ce secteur se concentre dans les industries alimentaires (1 500 emplois) et de boissons (460), la distribution d'énergie (580), la production de produits métalliques (540) et l'imprimerie (350). L'artisanat (travail du bois, meubles, textile, habillement, bijoux) représente 1 500 personnes dans le secteur de l'industrie.

Malgré la croissance rapide du nombre de logements, le secteur de la construction et du bâtiment a subi les conséquences de la crise avec de nombreuses suppressions de postes depuis 2007 : en 2012, il regroupe 8 % des actifs occupés (2 points, à 6 800 emplois). ■

## SOURCES

Les résultats présentés dans cet article sont issus essentiellement du recensement général de la population de Polynésie française réalisé du 22 août au 18 septembre 2012. L'espérance de vie est calculée avec le recensement et les données d'état civil.

Les résultats sur l'évolution de l'emploi salarié proviennent de la Caisse de Prévoyance Sociale. Ceux concernant les données d'entreprises sont issus du Répertoire des Entreprises de l'ISPF.

## DÉFINITIONS

- Le **solde naturel** (ou accroissement naturel) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On emploie les termes « excédent » ou « accroissement » quand le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.
- En l'absence de statistiques aux frontières, le **solde migratoire apparent** résulte de la différence entre la croissance de la population et le solde naturel entre deux recensements.
- Le **taux de fécondité** désigne le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (15 à 50 ans).
- La **population active** regroupe les personnes ayant un emploi et les chômeurs au sens du recensement.
- Sont considérées comme **chômeurs au sens du recensement**, les personnes de 15 ans ou plus ayant déclaré être au chômage durant la semaine précédant l'enquête, être disponibles et rechercher un emploi (ce dernier critère n'entre pas en compte pour les archipels éloignés : Tuamotu-Gambier, Marquises et Australes). Le taux de chômage au sens du recensement est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement et la population active totale.
- Le **taux d'emploi** au sens du recensement est, pour une catégorie d'âge donnée, le rapport entre le nombre d'actifs occupés et la population totale. Il est calculé ici parmi la population âgée de 15 ans ou plus.

## BIBLIOGRAPHIE

**Frouté O.**, « Recensement de la population de Polynésie française »,  
- Insee Première n° 543, septembre 1997.

**Bar L.**, « Recensement 2002, 245 516 habitants en Polynésie française »,  
- Points Forts de la Polynésie française n° 4/2003, août 2003.

**Bodet C., Monchois X.**, « Recensement en Polynésie française 2007 : la croissance de la population ralentit depuis 2002 »,  
- Points Forts de la Polynésie française n° 1/2009.

# Recensement de la population en Polynésie française en 2012

## UNE LÉGÈRE CROISSANCE DE LA POPULATION MALGRÉ UN DÉFICIT MIGRATOIRE SANS PRÉCÉDENT

• Au 22 août 2012, la Polynésie française compte 268 207 habitants. Sur Tahiti, la population se déplace des villes-centres vers les communes plus excentrées. Dans les archipels, la population des Australes et des Marquises progresse, celle des Tuamotu stagne.

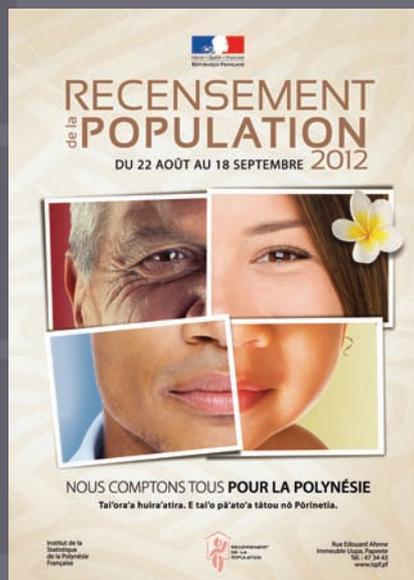
Depuis 2007, la population a augmenté de 8 500 personnes. Le solde migratoire est nettement déficitaire : la différence entre le nombre de personnes quittant la Polynésie française et le nombre de celles y arrivant est de 7 700 personnes sur une période de cinq ans. De plus, le taux de fécondité a quasiment été divisé par deux en vingt-cinq ans pour s'établir à deux enfants par femme.

Dans un contexte de crise économique, le taux de chômage mesuré par le recensement a presque doublé en cinq ans : de 11,7 % en 2007, il atteint 21,8 % en 2012. Les jeunes et les moins diplômés sont les plus touchés.

La taille moyenne des ménages continue de diminuer et le confort des logements de s'améliorer, avec la généralisation d'Internet, de la TNT et de la téléphonie mobile.■

# 21,8 %

C'est le taux de chômage mesuré par le recensement du 22 août 2012.



TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)